

## Compte-rendu de réunion de la commission culture & patrimoine du 16 juin 2021

Excusés : Christine Gadeyne ; Gérard Dupuis.

Présents : Pauline Paguet (Müz/école de musique) et Juliette Masse (école de musique); Anne-Marie Perrousseaux (médiathèque) ; Alien Uitham (Galerie des Arts en Luberon) ; Sylviane Gentil (école de musique/Nuits de Carluc) ; Martine Drahé ; Geneviève Tobie ; Raymond Sube (association de sauvegarde du patrimoine de Reillanne) ; Isabelle Grenut (adjointe) ; Fabien Gervais-Briand (conseiller municipal).

Après un tour de présentation, le point est fait sur la saison estivale qui s'annonce assez dense, et dont vous trouvez le détail en PJ et également dans l'agenda du site de la mairie.

Pauline explique que la fête de la musique aura bien lieu cette année comme l'an passé, mardi 22 juin, organisée par des associations dans le village ancien et sans trop de publicité pour éviter les foules.

Alien de la GAEL apporte des précisions sur le parcours artistique 2021 qui débutera le 22 juillet et se poursuivra jusqu'au 5 septembre. Ce parcours permet de découvrir à la fois les œuvres de 13 artistes et le village ancien, dans une balade qui part de l'Office de Tourisme et qui vous entraîne dans des coins et recoins du village. Une visite guidée a lieu chaque semaine en français et en néerlandais, les renseignements sont disponibles auprès de l'office de tourisme ou la galerie.

Sylviane Gentil évoque ensuite le concert des Nuits de Carluc qui délaïsse cette année l'esplanade de Saint Denis pour la place de l'Eglise, au cœur du village, par une volonté d'insérer le spectacle dans l'animation d'un soir d'été... le 15 juillet !

Puis l'école de musique présente le bilan de sa première année sous statut associatif. Un bilan évidemment en demi-teinte vu le contexte. Une quarantaine d'élèves sont inscrits cette année. La subvention de la commune de 10 000 euros vient en soutien, cette année plus que jamais, car des trimestres seront remboursés aux parents, ou bien crédités pour l'année à venir. Le professeur de guitare qui a longtemps travaillé à Reillanne quitte le village, il faut trouver un nouvel enseignant. On espère que l'année 2021-2022 permettra un bel envol à l'école, avec des événements, des concerts et beaucoup d'élèves de tous âges.

On évoque la saison à venir à Reillanne et les projets abandonnés en 2020, et qu'on organisera peut-être en 2022, comme la fête inter-villages. Geneviève Tobie suggère d'organiser un banquet médiéval l'an prochain, pourquoi pas ? Martine Drahé remarque que Reillanne n'a pas de manifestation caractéristique qui pourrait l'identifier et drainer du public, comme par exemple la fête médiévale de Limans. À Reillanne, selon elle, les propositions sont plutôt hétéroclites et font penser à un « saupoudrage ». Pour Juliette et Pauline, c'est peut-être justement là l'identité culturelle du village : la variété des propositions de spectacle vivant. Une réflexion à mener sur ce terrain ?

Place au patrimoine : Isabelle Grenut fait le point sur l'avancement (ou parfois le recul !) des différents dossiers du patrimoine.

- Le lavoir de la place se trouve maintenant au cœur d'un projet de la communauté de communes qui y installera l'office du tourisme, d'ici un ou deux ans. Il y aura une réflexion à mener sur l'aspect de mise en valeur des vestiges et peut-être une expo consacrée à l'eau à l'intérieur.

- La sécurisation de l'église a été effectuée en 2020, celle du presbytère est en cours.

- Un projet de réfection de la sacristie de l'église, laquelle est classée en totalité, est lancé, avec le concours de la Drac et sans doute la fondation du Patrimoine. L'église se dégrade et on doit absolument intervenir pour la restaurer, peu à peu.

- Quant au moulin Delestic, on a déposé un permis de construire pour différents travaux de sauvegarde, qui mettra 5 mois pour être instruit, mais qui permettra d'obtenir des subventions de la Drac (en général 40% du montant des travaux). On a prévu d'obturer les fenêtres du moulin pour le mettre hors d'eau et d'obturer les ouvertures du RDC avec des parpaings pour empêcher les intrusions dans le bâtiment devenu dangereux.

M. Sube nous parle ensuite de l'eau à Reillanne, dont il a une connaissance très fine : il captive rapidement l'auditoire. Comme nous souhaitons organiser les journées du patrimoine en septembre, Fabien propose que le thème de l'eau soit retenu. M. Sube pourrait proposer une visite de guidée de certains ouvrages. Une idée que tout le monde approuve, on va y travailler.

On se retrouve en septembre ?